

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - juillet - août 2012

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... les 2 et 3 juin...

Concert exceptionnel à la Halle de La Conterie à l'occasion des 30 ans de l'orchestre de Chartres.



... 16 juin

La batucada de l'Ecole Jean Wiener, les Fonk'Farons... font « Du Son dans les buissons ».



... 19 juin

Lecture du soir à la Rêve party de La Médiathèque.

Bon été

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) La ferme de la Marionnaïe
- (P2) Conseil des Sages
- (P2) Sortir Plus
- (P3) A la résidence de La Poterie

En ville

- (P4) Un passionné...
- (P4) Le Fleurissement
- (P4) Plan alerte canicule

Côté Asso

- (P5) Portrait : je randonne avec des ailes
- (P5) Les fêtes des écoles

Interco

- (P5) Musique et danse

Enfance Jeunesse

- (P6) Journée des animateurs
- (P6) Croisement de générations
- (P6) La rentrée à l'horizon
- (P6) Soirée à l'Igloo

A lire aussi...

- (P2) Edito
- (P3) Expression de la Majorité
- (P3) Expression de l'Opposition
- (P4) Côté nature

Dans l'intimité de la nouvelle saison culturelle

Ouverte aux expressions artistiques de tous les horizons, la nouvelle saison du Pôle Sud se veut une fois de plus, résolument éclectique. A l'image du proverbe persan « Rien n'est jamais fermé sinon tes propres yeux », elle invite tous les curieux à la découverte et à l'évasion.

Passionnés de chanson française, toqués des musiques du monde, amoureux de théâtre et de récit, férus de danse, amateurs d'humour, grands et petits... la programmation concoctée par le service culturel promet de satisfaire tous les appétits et d'éveiller nos sens. Cette nouvelle saison revêt un caractère particulier : « D'importants travaux de restructuration et de mise aux normes vont mobiliser la salle Jacques Brel dès septembre. En conséquence, tous les spectacles présentés lors de la saison 2012/2013 se dérouleront dans l'espace cabaret », explique Mokrane Babour, adjoint à la culture.



■ BatpointG

Ainsi, le public, limité à 120 personnes, vivra des instants intimes avec les artistes à travers des formes adaptées, des concerts acoustiques, du théâtre interactif...

Mosaïque d'artistes

Après la trêve estivale, toutes les entités présentes au Pôle Sud vous déroulent le tapis rouge pour **Le Grand Dimanche**, le 30 septembre.



■ Chloé Lacan



■ Ministère Magouille

Depuis son ouverture en 1987, le centre culturel n'a cessé de soutenir la création artistique dans toute sa diversité. Ainsi, à l'issue d'une résidence de deux semaines, les satiriques compères de **Ministère Magouille** présenteront « Promenons-nous dans les boas » ou l'insolite histoire des cabarets (22 et 23 novembre).

Les propositions théâtrales des compagnies **Acta Fabula** (7 décembre), **Udre Olik** (28 mars) ou **Le Fomenteur** (11 janvier) mêleront rires et larmes, angoisse et émotion. Un cocktail que l'on retrouvera également dans les créations pour le festival Mythos en avril. Dans une salle qui privilégie la proximité avec le public, la **Marmaille** sera servie ! Et pas uniquement pendant le festival métropolitain du même nom (**Justine Curatolo** les 30 et 31 octobre). En effet, du ciné-concert « **Biques et Piafs** » (7 mars) au collège à travers la photo de sixième du **Bibliothéâtre**, le jeune public de 18 mois à 14 ans passera forcément par le Pôle Sud. La **C^{ie} Sac de nœuds** proposera un « bijou » de spectacle de danse « Jaune, rouge et bleu » pour les maternels les 6 et 7 décembre. Enfin, la **C^{ie} Hop ! Hop ! Hop !** règlera ses « contes » avec les princesses et les fées dans « Le sacre » les 24 et 25 janvier... Princes charmants : s'abstenir !... Les autres... Venez nombreux partager cette nouvelle saison.

Pratique

Plaquette disponible à partir du 28 août en mairie, au centre culturel et sur www.ville-chartresdebretagne.fr
Contacts 02 99 77 13 20.

N° 12.06 juillet - août 2012

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin

Adjoint à la Communication : Alain Miclard

Rédaction : Gwénola Dry-de Certaines

Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Une nouvelle vie pour la Ferme de la Marionnais

Avenue de la Marionnais, à proximité de l'ancienne piscine, un manoir ancien et ses dépendances vont faire l'objet d'une réhabilitation. De nouvelles familles viendront s'installer et continueront d'écrire l'histoire de cette bâtisse traditionnelle au cœur de la commune.

Si elle fut, le temps d'une soirée, le théâtre des amours de Carmen et Don José à l'occasion de l'opéra présenté en mai 2011, la cour de la Ferme de la Marionnais était autrefois un lieu de vie et de travail.

Jusqu'en 1974, date du rattachement du secteur de La Chaussairie à Chartres, la ferme de La Marionnais est située en Bruz. Ce grand manoir rural en forme de « L » date certainement du milieu du XVII^e siècle. En effet, une pierre gravée indique la date 1650 au-dessus de la porte principale. La grange sur le côté est plus récente (XIX^e). Le manoir est constitué de plusieurs bâtiments sans doute assemblés au fil des époques et d'un vieux four à pain.

La ferme de la Marionnais faisait partie du patrimoine de la Famille de Janzé. Le comte Paul de Janzé fut Maire de Chartres pendant 28 ans jusqu'à sa

mort en 1900. La famille possédait de grandes richesses immobilières et foncières dont une grande partie du territoire communal. C'est donc aux héritiers de la famille de Janzé que la ferme appartenait.

En 1928, la famille Morel s'y installe comme « métayers ». Germaine Morel, la fille unique de la famille, devenue plus tard Mme Thomas y vivra jusqu'à à la fin de sa vie. Son fils, Jean-Yves se souvient : « Je suis né au début des années 50 et j'ai grandi dans cette ferme sans eau ni électricité et un sol en terre battue. Mes parents l'ont achetée en 1970 et l'ont modernisée mais auparavant ils n'en avaient pas le droit ». Des céréales, du fourrage, un peu d'élevage, des vergers... à l'époque, la ferme était au milieu des champs et le travail ne manquait pas.



La ferme de la Marionnais dans les années 1970.

Cette bâtisse ancienne a toujours fasciné Jean-Yves : « Meurtrières à l'arrière du bâtiment, superbe dallage en tomettes dans un grenier, portes camouflées, absence d'escalier pour accéder aux étages, inscriptions anciennes... il y a beaucoup de mystères autour de l'histoire de ce manoir ce qui en fait un lieu énigmatique propice à l'imagination », souligne-t'il. En 2008, la famille Thomas choisit de vendre la ferme.

A la demande de la ville de Chartres, Rennes Métropole l'acquiert. Dans le cadre du renouvellement urbain, la ferme sera réhabilitée. Sept logements en location aidée, gérés par Habitat 35, trouveront leur place dans l'ancienne ferme. Bientôt, la cour de la Marionnais verra à nouveau grandir des générations de petits Chartrains.



Le bâtiment aujourd'hui.

ZOOM SUR LE PROJET



Projet à l'horizon 2014.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été confié, par la société Habitat 35, à Vincent Boulet Architecte DPLG. Courant juin, le projet a été présenté en commission municipale ainsi qu'aux riverains proches de la Ferme de la Marionnais. Il consiste en la restructuration des bâtiments principaux de la ferme, à l'exception de la grange à colombage trop abimée. Les murs seront conservés à l'identique et réenduits terre et chaux. La charpente bois sera renforcée et parfois déposée

pour être remplacée à l'identique selon le vieillissement des pièces de bois. La toiture ardoise authentique, avec coyau (1), sera refaite à l'identique. Les lucarnes à entourage bois seront toutes reconstruites selon le modèle d'origine. Les menuiseries seront toutes en bois peint (portes et fenêtres), les volets seront des volets bois peint rabattables (pas de volet roulants). Le fournil sera restauré dans le cadre des travaux et sera remis en état de fonctionnement.

Les logements du rez-de-chaussée profiteront d'une petite terrasse sur la façade sud, avec muret en schiste rouge (pierre locale) et petite haie. Les entrées des logements s'effectuent sur la façade arrière nord. Les espaces verts devant la ferme formeront un espace public de promenade ouvert à tous les Chartrains.

Derrière la ferme, entre l'ancienne piscine et le chemin de la grande charbonnière, un bâtiment plus moderne sera également construit. Il offrira huit locatifs (4 T3, 2 T2 et 2 T4) en logements aidés.

Le permis de construire pour ces deux opérations devraient être déposé courant juillet. La date prévisionnelle de livraison est prévue fin 2014.

1. Coyau : pièce de bois permettant de prolonger une toiture au-delà du pan de mur afin d'adoucir la pente.

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

La crise automobile changera fatalement le contexte communal chartrain

Le premier semestre 2012 aura connu des changements politiques importants pour le pays. Plus encore, le retour de la crise automobile affecte maintenant l'économie française toute entière. Chacun d'entre nous en est ici singulièrement conscient. En effet, l'impact social et moral pour la commune de Chartres est énorme.

Depuis des mois, la municipalité est passée aux « avant-postes » pour alerter sur l'arrivée de cette crise économique et automobile en particulier. Du fait de notre investissement sur le sujet, Chartres est devenu un acteur engagé et respecté. Certes, nous ne souhaitons surtout pas en arriver là.

En tout état de cause, la publication d'une série de recommandations en matière de politique industrielle automobile, essentiellement conçue par nos soins, servira de support à la réflexion sur l'avenir de la filière et nous nous en félicitons. Un document¹ édité en juin est téléchargeable sur le site de la commune (« Actualités » puis « info locales »). Je remercie nos collaborateurs directs et l'équipe du service communication qui ont contribué à la réalisation et à la diffusion de ce travail.

Les 25 juin et 3 juillet, j'ai présenté cette contribution aux conseillers des Ministres de l'Economie et de l'Industrie. Vu l'impasse dans laquelle se trouve le groupe PSA Peugeot-Citroën, j'ai également fait un point presse le 4 juillet dernier, salle du Conseil Municipal pour formuler des propositions d'urgence. En effet, faut-il rappeler que les pertes semestrielles de Peugeot-Citroën atteignent le milliard d'euros. Dès la rentrée, nous reviendrons sur ce sujet particulièrement grave.

Plus que jamais, la crise nous incite à conduire une politique budgétaire municipale des plus prudentes. En ces heures difficiles, il est toujours de bon ton chez certains de tenir des discours moralisateurs sur la nécessaire limitation des dépenses publiques à l'échelon national. Il est donc temps d'en accepter les conséquences très lourdes sur la vie de nos communes.

Alors qu'un mauvais vent souffle sur l'économie française, demander encore et toujours plus de soutien de la part de la collectivité n'est plus envisageable. Depuis le premier choc de la crise en 2009, j'ai bien souvent rappelé cette question essentielle du niveau acceptable de la dépense publique à l'échelon communal.

Dans l'attente de possibles réformes en profondeur de la part du nouveau gouvernement, la municipalité va poursuivre son engagement pour assurer la meilleure gestion possible du service public communal. Dès le mois de septembre, nous allons réfléchir à la bonne manière de préparer l'avenir de Chartres, sans dégrader les équilibres budgétaires que nous avons toujours su préserver.

D'ici la rentrée, je souhaite à toutes et tous de passer les meilleures vacances possibles.

1. « Enrayer le déclin du site automobile France », livre blanc destiné à l'ensemble des acteurs économiques, publics et privés, concernés par l'avenir de la filière française de l'automobile, ACSIA.

Conseil des Sages



Après un appel à candidature, le Conseil des Sages est renouvelé. Ouvert aux Chartrains de plus de 55 ans libres de toute activité professionnelle, cette instance de réflexion s'est réunie le 22 mai dernier. Les 17 membres du Conseil des Sages : Mikaël Audic, Colette Brehé, Yves Carpentier,

Gérard Colleu, Jean-Patrick Gautier, Gaby Hinault, André Jamois, Gérard Joniaux, Denise Le Lait, Anastase Mbombo, Jacques Petitpas, Danièle Robert, Philippe Rohou, Guy Trassard, Aline Venuat. Absents de la photo : Jean-José Roche et Sezny Calonnec,

A la résidence de la Poterie

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers

Il est 16h dans l'atelier de l'Ehpad de la Poterie. Des résidentes, des bénévoles, des membres du personnel soignant, l'animatrice... une dizaine de dames, d'âges et d'horizons différents partagent, le temps d'un après-midi une activité très appréciée et fédératrice : le tricot.



■ Du côté du Foyer de Vie, la spécialité est la confection des pompons.

Cette activité hebdomadaire permet de créer du lien, d'échanger des « trucs » de tricoteuse, d'évoquer ses derniers ouvrages... Le tricot développe aussi la créativité et favorise la souplesse des doigts, des mains et des poignets.

Certaines conversent tout en tricotant, d'autres sont très concentrées sur leur ouvrage. Mme Sellier termine un carré bleu et blanc pour un coussin. Sa voisine découpe un gros pompon. Mme Drouinia assemble soigneusement les carrés de laine pour les coudre. Mme Houizot s'interroge sur l'assortiment de couleurs à choisir pour son prochain « travail ». Paule Houée, animatrice, distribue les pelotes. Annick Toubon, bénévole depuis des années à la Résidence, apporte conseils et aides auprès des participantes qu'elle connaît très bien.

Une autre bénévole, Corinne Bourasseau enfle son troisième rang sur la longue aiguille. Corinne co-anime l'atelier tricot de la résidence de La Poterie depuis plusieurs mois. Cette Chartraine est une passionnée de tricot. Depuis l'âge de 16 ans, elle monte et démonte les rangs, compte les mailles et enchaîne pullovers, bonnets et autre layette pour toute la famille : « Depuis que mes enfants sont grands, j'ai freiné ma



■ Jeux de doigts et ambiance feutrée pendant l'atelier tricot de l'Ehpad.

production. Un jour, par hasard dans mon grenier, j'ai retrouvé des centaines de pelotes de toutes les couleurs. En les offrant aux résidents de l'Ehpad, le personnel m'a proposé de co-animer l'atelier tricot du lundi après-midi. J'ai aussitôt accepté de partager ce moment convivial à la résidence. Je souhaite apporter mon savoir-faire et transmettre ma passion mais je réalise que les dames présentes sont, pour la plupart, bien plus calées que moi sur le sujet », souligne Corinne.

La pérennité de ces ateliers du lundi est assurée grâce aux dons de laine par des familles de résidents, des Chartrains (en direct ou via l'Epicierie

sociale). Au regard des montagnes de pelotes colorées qui s'amoncellent sur la table, nos tricoteuses ont de quoi s'occuper : « Ces prochaines semaines, nous allons réaliser notamment des sacs pour transporter des livres et des cahiers d'écoliers. Les sacs seront remis à l'association les Gazelles de l'Espérance qui participe à une course humanitaire au Sénégal en février prochain », explique Paule, animatrice. Ainsi, ces activités créatives et conviviales ont également une vocation solidaire, ce qui ne déplaît pas aux participantes. Chaque lundi, à l'heure du thé, les mailles s'enfilent, les aiguilles tintent et les pelotes se déroulent doucement.

Naissances

- **5 mai**
Morgane Trolay
26, allée de la Fosse Lory
- **5 mai**
Nathan Caro
7, rue Frédéric Chopin
- **17 mai**
Ella Garreau Broussais
22, avenue Constant Mérel
- **27 mai**
Angélique Belloir Maugère
38, rue Antoine Chatel

Mariages

- **26 mai**
Jérémy Lefaucheur et Fanny Richard
43, avenue de la Marionnaise
- **2 juin**
Romain Keller et Marie Simonneaux
3, allée Georges Sand
- **16 juin**
Sébastien Lequere et Jessica Martial
12, rue Etienne Lenoir

Agenda

- **Samedi 14 juillet**
Bal suivi d'un feu d'artifice
Place de la Mairie, à partir de 21h30,
organisés par le Comité des Fêtes.
- **Mardi 28 août**
A vos maillots, top chrono
"Eau l'ympiades" intercommunales
Piscine de La Conterrie, de 19h15
à 21h30. Pour les 10 ans et +
sur inscriptions à l'Igloo.
- **Samedi 8 septembre**
Forum des Associations
de 13h30 à 17h30,
Halle de La Conterrie.

Et aussi...

Sortir plus

L'ASSAD du Pays de Rennes a passé une convention avec AGIRC ARRCO qui finance *Sortir Plus*. Ainsi des chèques *Sortir Plus* vous permettent de vous faire accompagner par un professionnel de l'ASSAD, à pied ou au moyen d'un véhicule pour : visite chez un médecin, courses, coiffeur mais également promenade, spectacles, visites à des proches... Les chèquiers *Sortir Plus* ont une valeur de 150 € et permettent de payer directement l'ASSAD (participation du bénéficiaire : 1^{er} carnet : 15 € ; 2^e carnet : 20 € ; 3^e carnet 30 €).

■ **Conditions d'accès** : être bénéficiaire d'une caisse de retraite adhérente à l'AGIRC ARRCO ; Avoir 80 ans minimum ; Pas de conditions de revenus.

■ **Contact** : 02 99 77 12 77 ou accueil-saad@assad-pays-rennes.fr

Expression de la majorité

Droits à construire : une loi qui risque de disparaître avant même d'avoir été appliquée

Le 20 mars dernier, en pleine campagne électorale, la loi relative à la majoration des droits à construire était promulguée juste avant les élections présidentielles.

Cette loi vise à majorer de 30 % les droits à construire résultant de l'application des règles des Plans d'Occupation des Sols (POS) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) afférentes au gabarit, à la hauteur, à l'emprise au sol et au coefficient d'occupation des sols. L'objectif poursuivi par cette mesure est double : d'une part, relancer l'offre de logement, notamment en facilitant l'agrandissement de logements existants et la production de nouveaux logements, et d'autre part favoriser la densification des constructions en réduisant la consommation foncière.

Cette loi ne visait-elle pas à passer outre les décisions prises par les collectivités dans les POS puis les PLU ?

Les collectivités ne seraient-elles pas aptes à répondre et prendre en compte, à travers leurs documents d'urbanisme, les attentes locales et à mettre en place des politiques cohérentes et acceptables avec le contexte local et l'histoire des communes ?

Notre PLU de 2009 a été approuvé après avoir été soumis à l'avis des Chartrains à travers les réunions et enquêtes publiques et la concertation avec tous les organismes publics du territoire de la métropole et du pays.

Cette majoration des droits à construire risque de disparaître avant d'être mise en œuvre. En effet, une proposition de loi a été déposée au Sénat début juin afin de l'abroger car elle pouvait aller à l'encontre des attentes locales et conduire au risque de renchérissement du foncier. Si cette loi devait persister, la commune mettra en place une concertation avec les Chartrains pour les informer des conséquences de la loi. Le Conseil Municipal ne prendra pas de décision sans votre avis. D'ailleurs, vous êtes sollicités au travers de réunions et d'articles dans « Le Chartrain », chaque fois que des orientations importantes impactent l'avenir de notre commune.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, M.N. DELANOE, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, J.P. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

Des chiffres à méditer

Nous sortons de deux mois de campagne électorale. Force est de constater que le taux d'abstention en France mais malheureusement aussi dans notre commune est en augmentation, la progression la plus importante concerne l'élection législative. Lors du second tour à Chartres de Bretagne, 45,38 % des inscrits se sont abstenus. Ce taux interroge.

Si on compare les taux d'abstention au second tour (en se basant sur un nombre d'inscrits constant, celui de 2002), l'augmentation est de 4% pour les présidentielles et de 18,4% pour les législatives. Pourquoi une telle hausse ? Peut-être trop de scrutins en peu de temps, mais c'était déjà le cas en 2002 et 2007 où les taux d'abstention étaient globalement moins forts.

Une des explications est peut-être liée au traitement médiatique qui en a été fait ; cela reste la principale source d'informations pour les français. En effet, si la campagne présidentielle a pu permettre de prendre connaissance des différents programmes politiques à travers des débats, des interviews

dans les différents médias, la campagne des législatives s'est, elle, plus concentrée sur la forme que le fond, le caractère local de ces élections incitant peut-être les journalistes au plan national à s'intéresser davantage aux candidats qu'à leurs propositions. On mérite sans doute mieux que les débalancements d'ordre privé, les rivalités au sein des partis, les stratégies personnelles, les « petites phrases »... qui ont jalonné la campagne. Notre circonscription a fait émerger des problèmes d'investissement dans différents partis. Cela peut aussi contribuer à renforcer l'idée que les candidats ont une ambition personnelle plus forte que l'intérêt collectif qu'il dise vouloir servir. La critique systématique du projet des adversaires en lieu et place d'une explicitation claire de ses idées concourt également au désintérêt croissant de la chose politique.

Chacun, électeur et acteur politique, doit réellement prendre conscience de son rôle respectif et prendre ses responsabilités pour ne pas avoir de regrets voire de remords un soir prochain d'élection.

Bonnes vacances à tous.

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

Un passionné... lancé à 70 km/h sur l'eau

C'est l'histoire d'un petit garçon passionné de modélisme qui, devenu adulte, continue de jouer aux « petits bateaux »... mais dans la cour des grands ! Mickaël Bouin participera dans quelques jours aux Championnats du Monde de motonautisme radio commandé en Allemagne : portrait d'un Chartrain, pilote de bolides !

Les bateaux en résine et fibre de verre ont des formes aérodynamiques. Ils sont dotés d'un moteur thermique et d'un récepteur à batterie qui permet d'atteindre sur l'eau une vitesse de 60 à 70 km/heure. Malgré le bruit assourdissant, les pilotes sont extrêmement concentrés, les yeux rivés sur leur engin.

C'est à l'âge de 14 ans que Mickaël Bouin goûte aux premiers « frissons » de la vitesse sur l'eau et intègre l'association de modélisme de Bruz : « Plus tard, en côtoyant les membres du club de modélisme naval de Rennes, qui

s'entraînaient pour les compétitions sur le même plan d'eau que nous, j'ai eu envie de me lancer aussi dans les championnats et de me mesurer à d'autres passionnés ».

Au fil des ans, il apprend les techniques de moulage des coques et de mécanique de précision : « L'hiver, je passe mon temps dans le garage à préparer mes prototypes avec le souci constant d'obtenir une meilleure stabilité et d'accroître les performances de mes bateaux. Il faut être bricoleur et ingénieux. Depuis maintenant plusieurs années je fabrique moi-même mes coques ainsi que leurs moules en résine polyester ou époxy. J'ai aussi investi dans une fraiseuse et un tour

à métaux pour réaliser moi-même le maximum de composants mécaniques ce qui me permet une plus grande souplesse de construction ».

La spécialité de Mickaël est l'endurance. Les courses se déroulent sur un plan d'eau, sur un circuit balisé en forme de M d'environ 350 mètres. Le vainqueur de la course est le pilote ayant effectué le plus grand nombre de tours dans le temps donné. Pour une manche, le nombre de concurrents est limité à 12 participants. Chaque pilote est accompagné d'un « mécano ». Ce dernier démarre le bateau pour préchauffer le moteur et le met à l'eau pendant que le pilote reste sur le podium.



■ Départ de course de modélisme naval.



■ Mickaël et sa compagne lors des championnats de France 2012.

Mickaël concourt dans la catégorie des engins 3,5 cm³ et 7,5 cm³. Dans quelques jours il s'envole avec l'équipe de France pour Dessau en Allemagne, où il participe aux Championnats du Monde dans la catégorie des 7,5 cm³ : « En Coupe de France en 2009 et aux Championnats de France en 2010 et 2011 j'ai collectionné les places de second alors je compte bien, cette fois-ci, remporter la victoire ! »

Bonne chance !

- + d'infos... ■ Club de modélisme naval de Rennes : rennes-modelime-naval.e-monsite.com
- Fédération française de modélisme naval : <http://www.ffmn.fr>
- Championnats du Monde 2012 : <http://www.fsr-dessau2012.de>

■ 300 pétales... 300 artistes

Cette année, la ville a fêté 10 années de collaboration étroite avec des artistes-plasticiens. Les élèves des écoles, les résidents de l'Ehpad, les petits de Tintinabulle et Pirouette, les jeunes de l'Igloo, les ados des ateliers arts plastiques, les associations, les services techniques... Tous les partenaires du fleurissement s'étaient donné rendez-vous le vendredi 1^{er} juin pour l'inauguration.



Côté nature

Mauvaise herbe, une réputation qui colle à la tige !

Mauvaises, sales, certaines plantes sont souvent désignées avec dédain et vouées à être éradiquées. Mais le sont-elles vraiment simplement parce qu'on ne les a pas plantées soi-même ou parce qu'elles sont disgracieuses ?

Cette réputation n'est pourtant pas toujours justifiée. Adventices, plantes spontanées ou plantes pionnières peuvent se révéler utiles au jardin : en couvre sol, pour attirer la faune auxiliaire du jardinier, en purin ou extrait de plante insecticide ou fongique, comes-

tibles, médicinales ou tout simplement décoratives. Ainsi, quelques pâquerettes égayeront votre pelouse, le plantain soulagera les piqûres d'insectes, le trèfle blanc améliorera la structure du sol, la centaurée noire nourrit les insectes. Quant à l'ortie, elle vous permettra de faire des soupes riches en vitamine A, C et fer. Son purin constituera un répulsif efficace pour les pucerons et acariens.

Au-delà de ces aspects pratiques, les plantes spontanées peuvent aussi vous



éviter le désherbage... Pensez à semer quelques pensées, valérianes ou roses trémières entre les pavés et dans les allées gravillonnées ou bien dans les interstices le long des murs !

Plus d'infos sur www.jardineranaturel.org

■ Plan Alerte Canicule

Le Ministère de la Santé a déclenché le dispositif destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences d'une canicule. Les Maires ont la charge de recenser, à titre préventif (et facultatif) les personnes de plus de 65 ans ou handicapées (quel que soit l'âge).

Vous pouvez vous inscrire dans un répertoire ou bien réactualiser les informations déjà transmises (intervention à domicile, personne à prévenir en cas d'urgence...) auprès de la direction de Solidarité au Centre Jean Jaurès -1, rue Mme de Janzé, Tel : 02 99 77 63 53. Les renseignements collectés resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au représentant de l'Etat dans le Département. En cas de risques exceptionnels les services sanitaires et sociaux pourront intervenir à votre domicile. Si vous souhaitez être visité par une personne de la commune accréditée, merci de prendre contact avec le CCAS.

■ En cas de canicule, quelques conseils qui s'appliquent à tous :

- Evitez tous efforts inutiles et restez dans des endroits frais à l'abri du soleil.
- Buvez au moins 1,5 L d'eau par jour.
- Donnez de vos nouvelles à votre entourage.
- N'oubliez pas de suivre les informations et prévisions météorologiques et soyez vigilant envers les personnes de votre entourage.

A savoir cet été

■ Mairie

. Horaires d'été, du jeudi 12 juillet au jeudi 30 août : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Mardi de 9h à 12h30.
. Pas de permanences le samedi matin jusqu'au 1^{er} septembre inclus.

■ PIJ

. Fermé du 6 au 31 août.

■ PAE

. Fermé du 6 au 10 août et du 20 au 24 août.

■ Mission locale

Pas de permanences du 13 au 31 août.

■ La Poste

. Horaires du 30 juillet au 18 août inclus : lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h30. Samedi de 9h à 12h.

■ Pôle Sud

Jusqu'au 27 juillet, horaires habituels mais fermeture le samedi matin. Fermé du vendredi 27 juillet au soir au lundi 27 août inclus. Réouverture le mardi 28 août à 14h.

■ La Médiathèque et le Cyberespace

. Horaires d'été en juillet et août : mardi et vendredi : 14h-18h30. Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30.
. Fermés du 31 juillet au 16 août inclus.

■ Multi-accueil Tintinabulle

. Fermeture du 28 juillet au lundi 29 août inclus. Réouverture le 30 août à l'espace Brocéliande en raison des travaux.

■ Piscine de La Conterie

. Bassins ludique et sportif
. Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 19h30. Mardi de 10h à 21h30.
Samedi de 10h à 18h30.
Dimanche de 9h à 18h30.

+ d'infos : www.piscineconterie.fr

■ Vacances tranquilles

Comme chaque année, gendarmerie nationale et police municipale collaborent pour vous permettre de partir en vacances en toute sécurité. Mis en place du 1^{er} juillet au 31 août, ils proposent la surveillance extérieure de votre domicile pendant la nuit.

Infos ou inscriptions auprès de :
. La Police Municipale à la Mairie au 02 99 77 13 00.

. La Gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle : au 02 99 52 61 06.

■ Le STAR

Un bus STAR sera présent sur la commune pour créer votre première carte KorriGo, charger des titres, vous informer sur les titres de transport STAR les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires, vous donner l'adresse des commerces dans votre commune pour le rechargement de la carte KorriGo.

Jeudi 6 septembre de 13h à 19h30, place du marché.

Portrait d'asso

Je randonne avec des ailes !

Partager entre non-valides et valides le plaisir de parcourir des chemins escarpés et de découvrir des paysages, telle est la volonté des membres de JoAilettes 35. A travers l'organisation d'une randonnée par mois en Ille-et-Vilaine, l'association créée en octobre 2010, souhaite promouvoir la joëlette, un fauteuil roulant tout terrain.



■ Françoise : « Grâce à la joëlette, je retrouve mes sensations de sportive et surtout une ambiance formidable et solidaire. »

Convivialité et solidarité

Pour chaque randonnée organisée par l'association chartraine, une ou deux joëlettes sont prêtées par d'autres associations (dont Handas Chartres de Bretagne et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre 35). Pour guider le fauteuil, cinq marcheurs valides sont nécessaires. Les Landes de Caffort de Goven à Baulon, les chemins sinueux entre digues et polders de Ploubalay à Lancieux...chaque randonnée (entre 8 et 12 km) le long des chemins bretons est un moment d'échange et de plaisir partagé. « J'ai toujours été passionnée de sports de

plein air, d'alpinisme, de grande randonnée. J'ai perdu l'usage de mes jambes à l'âge de 52 ans. Grâce à la joëlette et à l'association, je retrouve mes sensations de sportive et surtout une ambiance formidable et solidaire », souligne Françoise. Patrick, de son côté, partage certaines randonnées de JoAilettes 35 mais à la force de ses bras, dans son propre fauteuil : « Si j'ai parfois besoin d'un coup de main, je préfère rester autonome. J'apprécie surtout de partager des expériences sportives avec des randonneurs de tous les âges avec ou sans handicap ». Au-delà des randonnées, de nombreux moments conviviaux ponctuent la vie de l'association : « Soirée dansante ou bowling, sortie nocturne contée sur les traces des chouettes de Lormandière, goûters... nos rencontres sont toujours animées », complète Nanou, secrétaire de l'association.

Si vous souhaitez accompagner les joëlettes tout en profitant des plaisirs de la randonnée pédestre, n'hésitez pas à rejoindre l'association : « Les bonnes volontés et les bras musclés sont les bienvenus, tout le monde peut venir essayer ! » conclut Nanou.

Contacts

Jo Ailettes 35 ■
10, Impasse du Four
Provost à Chartres
de Bretagne ■ Tél.
02 99 41 34 07 ou
06 66 53 38 25
■ Courriel : joailet-
tes35@laposte.net ■
Site : Joailettes35.
jimdo.com



Les écoles en fête



■ Brocéliande et
Auditoire, le 23 juin.



■ Sainte-Marie,
le 24 juin.



Musique et danse à la portée de tous

Fidèle à sa volonté de démocratisation, l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener propose une soixantaine de disciplines aux esthétiques diverses et variées ainsi que des parcours de formation adaptés. La saison culturelle est jalonnée de manifestations publiques.

En musique... Pour tous les enfants de 18 mois à 10 ans, l'école offre un large choix d'activités !

Le jardin musical accueille les enfants à partir de 18 mois, avec un parent qui participe au cours toutes les semaines. Plus grands, un cours d'éveil réunit les enfants de 3 et 4 ans.

A partir de 5 ans, plusieurs propositions sont possibles pour mieux répondre à l'envie des enfants de toucher les instruments : chant et percussions (4/5 ans), ensemble de flûtes et percussions (5/10 ans), percussions du monde (6/8 ans), groupe vocal enfants (6/10 ans), structures sonores Baschet (6/10 ans), découverte instrumentale (7/10 ans), apprentissage instrumental (7 ans et plus).

Les ados peuvent apprendre à jouer d'un instrument en cours individuels ou à 2 ou 3, mais aussi en ateliers : chansons, guitare ou piano d'accompagnement, musique assistée par ordinateur...

Les adultes sont les bienvenus autour de cours d'instruments en musique classique, traditionnelle, jazz ou musiques actuelles, mais également en ateliers sous forme loisirs. Les adultes libres en journée peuvent se retrouver autour de l'atelier du temps libre de flûtes à bec. Et, comme la musique se partage, les enfants, ados et adultes peuvent venir jouer ensemble au sein de la batucada familiale (orchestre de percussions brésiliennes déambulatoire), de groupes vocaux ou d'ensembles tels que la fanfare de rue, le jazz band, les groupes de musiques actuelles ou de musique traditionnelle. Pour ceux qui ont un niveau avancé de pratique, des groupes de musique de chambre et d'orchestre sont accessibles.



Côté danse... Trois types de danse existent désormais à l'école Jean Wiener : contemporaine, hip-hop et modern'jazz. Danse contemporaine : A partir de 5 ans, ados, adultes ; danse hip-hop : à partir de 8 ans, ados ; danse modern'jazz : à partir de 8 ans, ados et adultes.

Parcours artistique enfants...

Pour les enfants de 4/5 ans : le parcours artistique allie musique, danse et arts plastiques dans une même année. (en partenariat avec le Pôle Sud).

Et si vous avez un projet très personnel, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice pour élaborer un parcours personnalisé : projet de l'élève ou accompagnement à la pratique amateur.

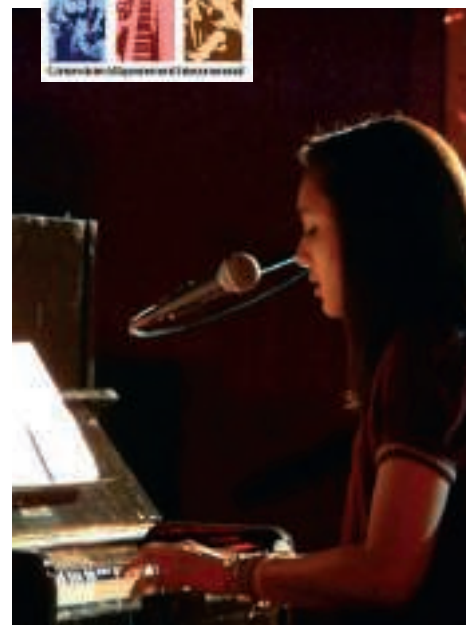
Inscriptions

■ Musique : en septembre

■ Danse : lundi 10 ou jeudi 13 septembre, de 17h à 19h, 4 rue Antoine Chatel

■ En plus des tarifs familiaux, l'école a mis en place des tarifs sociaux pouvant donner une réduction de - 25% auprès du syndicat, auxquels s'ajoute une 2^e réduction via le CCAS de la commune.

+ de renseignements sur le site de l'école Jean Wiener : <http://ecolejeanwiener.wordpress.com> ou au secrétariat au 02 99 41 35 18 ou ecolejeanwiener@orange.fr



Journée des animateurs Prêts pour l'été

A l'heure où des milliers de jeunes entre 17 et 30 ans préparent déjà leurs vacances, d'autres se penchent sur leur futur job d'été. Une trentaine d'entre eux étaient au travail le samedi 9 juin dernier.

Cette traditionnelle journée studieuse rassemble la trentaine d'animateurs qui accompagnera les Chartrains de 3 à 18 ans dans leurs loisirs d'été.



Chaque année, la commune de Chartres de Bretagne emploie des animateurs pour encadrer les mini-camps, accueil de loisirs et autres séjours proposés

par le service Enfance-Jeunesse-Sport durant l'été. Avant de se lancer dans le grand bain, une journée de formation est proposée aux animateurs : « *A travers des jeux, des mises en situation et des discussions, notre objectif est de favoriser un esprit d'équipe* », explique Richard Gueguen, directeur du pôle Enfance-Jeunesse-Sports. La journée s'articule autour de thèmes spécifiques. Cette année, les animateurs ont travaillé par exemple autour de la sécurité, l'hygiène alimentaire, l'animation des temps informels...

Cette formule séduit les animateurs, anciens comme nouveaux. A 18 ans, Pierre encadrera un mini-camp pour la deuxième année consécutive puis poursuivra le mois de juillet au centre des loisirs des Longues Hayes : « *J'ai fréquenté ces structures quand j'étais petit à Chartres. Je me souviens notamment du stage de cirque en 2002, du centre de loisirs l'été ou des séjours ski. Ce sont de très bons souvenirs de jeux et de fous rires avec les copains* », dit-il. Aujourd'hui il encadre à son tour les enfants dans leurs activités et perçoit les choses différemment : « *Le travail de préparation est primordial et chaque activité est construite en cohérence avec des objectifs pédagogiques. Le fait d'avoir*

vécu cela enfant est d'autant plus intéressant maintenant que je suis du côté des animateurs. C'est une super expérience », souligne Pierre. Comme lui, Camille, Gaël ou Marie ont également fréquenté les structures quand ils étaient enfants et sont maintenant responsables des plus jeunes. S'ils ont tous conscience des responsabilités et des missions qui les attendent, ils ont toujours beaucoup de plaisir à partager ces activités d'été.

Des enfants et des jeunes inscrits en nombre, une préparation rigoureuse, des échanges constructifs, des animateurs motivés... tous les ingrédients sont réunis pour un été réussi.



■ Avant d'être animateur, Pierre (et son bonnet) fréquentait les structures jeunesse de la ville.

La rentrée à l'horizon...

■ Les vacances scolaires sont à peine entamées, la rentrée se profile déjà le mardi 4 septembre prochain à 8h30.

Afin de faciliter l'entrée à l'école pour tous les enfants de maternelle et d'élémentaire, les écoles publiques Auditoire et Brocéliande ont aménagé leurs horaires de rentrée.

Pour les enfants de maternelle ayant des grands frères ou grandes sœurs en élémentaire : les parents pourront d'abord conduire leurs enfants scolarisés à l'Auditoire puis accompagner les plus petits à l'école Brocéliande qui réouvrira ses portes de 9h15 à 9h30.



■ Delphine Vlieghe et Sigrid Azouz-Ménard.

■ **Nouveau visage** : Sigrid Azouz-Ménard quitte la direction de l'école Brocéliande pour une école primaire rennaise. Delphine Vlieghe prend sa place. Elle arrive de l'école Jules Ferry de Rennes.

■ **Portes ouvertes à l'École de l'Auditoire**. Avec leurs parents, les nouveaux élèves ainsi que les enfants rentrant en CP en septembre sont invités : **vendredi 31 août, de 16h30 à 18h30. Rendez-vous dans le hall du périscolaire.**

Cette visite permettra de découvrir l'école, l'équipe enseignante, les partenaires (associations de parents d'élèves, service périscolaire...).

Croisement de générations Pour se souvenir de ceux qui ont lutté

Vecteur essentiel de transmission de la mémoire, le concours national de la Résistance et de la Déportation offre aux élèves l'opportunité d'approfondir leurs connaissances sur certains aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde guerre mondiale. Le 30 mai dernier, Chartres de Bretagne accueillait la cérémonie départementale de remise des prix à la halle de La Conterrie.

Le concours de la Résistance et de la Déportation fut créé en 1961 par d'anciens résistants et déportés, qui, dès 1947, avaient manifesté la volonté d'aller témoigner dans les établissements scolaires. Le concours national s'adresse aux collégiens des classes de 3^e et aux lycéens. Cette année, le thème retenu était : Résister dans les camps nazis. Les candidats étaient donc invités

à présenter les différentes formes qu'ont pu prendre cette résistance et les valeurs que transmettent les déportés par leur témoignage.

En Ille-et-Vilaine, le comité d'organisation du concours est porté par l'ANACR et l'ADIRP. Pour l'édition 2012, 13 collèges et 12 lycées du département ont participé, soit 607 élèves. 238 copies et 21 travaux collectifs ont été remis.

Treize établissements des quatre coins de l'Ille-et-Vilaine ont été primés. Treize artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs, et photographes ont offert chacun une œuvre de grande qualité, inspirée par cette époque, destinée aux établissements scolaires lauréats du concours.

La cérémonie de remise des prix, empreinte d'émotion, mêlait les témoins de cette terrible époque à la nouvelle génération. La journée fut ponctuée d'interludes musicaux par les élèves de l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener. Ils ont notamment entonné *le Chant des Partisans*. L'association chartraine « Des mots pour le dire » s'est associée à cette journée en récitant des morceaux choisis honorant la mémoire de ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour des valeurs fondamentales.

. ANACR : association nationale des anciens combattants et amis de la résistance .

. ADIRP : association départementale des internés, résistants et déportés.



Les Soirs d'été
De 20h à minuit...
A partir du 9 juillet
Pour les plus de 13 ans !
Au stade Rémy Berranger
Entrée libre.



Soirée ciné-pizza à l'Igloo

La formule séduit une dizaine d'ados à chaque fois : des extraits de films sur le même thème sont proposés au centre d'animation l'Igloo en collaboration avec la Médiathèque. Les discussions et les échanges se tissent ensuite autour d'un repas préparé ensemble. Le 20 avril dernier, la science fiction était au cœur des

débats après la diffusion d'extraits du film *Inception*. Giovanni, Pierre, Alexandre, Emma et les autres, apprécient ces soirées : « *C'est l'occasion de se retrouver, de discuter et d'échanger* ». D'autres soirées seront organisées à partir de la rentrée et permettront ainsi des passerelles entre l'Igloo et la Médiathèque.